

Le budget—M. La Salle

plus, l'impôt fédéral de base sera réduit de 5 p. 100, et le taux d'impôt sur le revenu des particuliers sera indexé à partir de 1974. Que les pension de sécurité de la vieillesse soient augmentées d'environ \$18 par mois, cela n'a rien que de réjouissant.

Je regrette que le gouvernement n'ait pas songé sérieusement à accorder la pension de sécurité de la vieillesse aux personnes de 60 ans. On aurait pu, tout au moins, l'accorder progressivement sur une période de 5 ans, comme on l'a fait lorsqu'on a abaissé l'âge d'admissibilité de 70 à 65 ans. Je crois qu'on aurait pu également songer à accorder la pension de sécurité de vieillesse au conjoint du bénéficiaire, même si ce conjoint n'a pas encore 65 ans.

Je crois qu'il est important de rappeler aux députés, et au ministre en particulier, le problème que cela cause à un couple de personnes âgées dont un des conjoints n'a pas encore 65 ans, et qui pourrait toucher \$170, quand on sait parfaitement bien que deux conjoints de 65 ans pourront toucher \$325 par mois.

Je crois qu'il sera important pour tous les députés, lorsqu'on présentera de nouveaux projets de lois découlant de ce budget, de proposer les amendements nécessaires, et si l'on négligeait de légiférer en vue de contrer le chômage, je n'hésiterais pas à leur rappeler l'importance de présenter des amendements susceptibles de forcer le gouvernement à accorder la pension de sécurité de la vieillesse à 60 ans, quitte à l'échelonner sur une période progressive de 5 ans, s'il s'avérait impossible pour le gouvernement de le faire plus rapidement. Je pense que si nous voulons sérieusement trouver un correctif au problème du chômage, une telle mesure serait tout indiquée.

Je reconnais que le gouvernement a fait immensément d'efforts en vue d'atténuer le chômage en injectant de nouveaux crédits dans l'économie, mais on se rend compte, après 5 ans, non seulement que le taux de chômage n'a pas diminué mais qu'il a même tendance à augmenter. Or, je crois qu'il est du devoir du gouvernement d'améliorer le climat social, et quoi de mieux à faire que de donner des vacances à des gens qui en sont rendus à un âge où ils les méritent? Bien sûr on me dira qu'il serait excessivement onéreux pour le gouvernement d'accorder la pension de sécurité de la vieillesse dès l'âge de 60 ans.

J'aimerais poser la question suivante au ministre des Finances: Combien coûte, par exemple, l'entretien de 500,000 à 600,000 chômeurs? Si l'on effectuait les calculs nécessaires pour accorder la pension de sécurité de la vieillesse dès l'âge de 60 ans, facultativement pendant un certain nombre de mois, et obligatoirement un peu plus tard, nous en arriverions à établir une politique sociale vraiment acceptable. Bien sûr, nous réduirions des gens au chômage dès l'âge de 60 ans, mais nous en ferions des chômeurs heureux, grâce à une pension suffisante, contrairement aux chômeurs âgés de 20 ans qui sont plutôt tentés d'être révolutionnaires. A mon avis, le gouvernement fait toujours une erreur monumentale en s'appliquant à augmenter davantage les prestations et allocations de ceux qui composent la génération que nous sommes en train de pourrir.

• (2140)

A mon avis, il appartient aux députés de l'opposition, particulièrement dans le contexte actuel, compte tenu de la composition du Parlement, de proposer des amendements aux projets de loi que nous aurons à étudier dans quelque temps. L'opposition officielle devrait se faire un devoir de présenter de telles mesures qui, à mon avis, sont positives, et j'aimerais bien voir le Nouveau parti démocratique prendre position vis-à-vis de telles propositions.

[M. La Salle.]

Jusqu'ici, je regrette un peu le manque d'agressivité du Nouveau parti démocratique, et il semble accepter le budget trop facilement.

Encore une fois, je reconnais, comme plusieurs autres, qu'il contient de bonnes mesures; d'ailleurs, dans l'ensemble, je vais favoriser l'adoption du budget, parce qu'il contient tout de même un minimum de bonnes mesures.

J'entendais, cet après-midi, un député du Nouveau parti démocratique exprimer ses opinions en disant que s'il avait été ministériel, il aurait fait mieux. Mais qu'est-ce qui empêche le Nouveau parti démocratique de présenter des amendements positifs. Le parti conservateur progressiste a proposé un amendement, le Parti Crédit Social du Canada a proposé un sous-amendement, mais le Nouveau parti démocratique n'a pas présenté d'amendement. On aurait pu évaluer cet amendement en votant pour ou contre.

Selon moi, il est important pour les partis de l'opposition non pas d'embarrasser le Nouveau parti démocratique, mais de lui permettre d'appuyer une mesure qui tiendrait compte de l'amélioration du sort des vieillards. Nous savons parfaitement bien que ce parti a toujours porté beaucoup d'attention aux vieillards et aux pauvres, et je crois qu'il serait très intéressant de connaître les amendements qui pourraient être proposés et les suggestions qui pourraient être faites à la Chambre pour inviter le Nouveau parti démocratique, comme tous les autres partis de l'opposition, à forcer le gouvernement à agir, parce que la population canadienne sait parfaitement bien que l'opposition est en mesure de le faire. Le gouvernement, bien sûr, ne se laissera pas renverser à cause d'une mesure positive et valable. Nous savons tous que le gouvernement est obligé de faire des compromis; il est aussi très attentif aux solutions et suggestions positives. J'estime donc qu'il est de mon devoir d'inviter les partis de l'opposition à s'acquitter de leurs responsabilités premières et de forcer le gouvernement à améliorer les projets de loi qui nous seront présentés.

Je n'hésite pas à dire que l'augmentation de \$20 de la pension de sécurité de la vieillesse est bien acceptée par tous ceux qui pourront en bénéficier, mais, à mon avis, nous aurions eu avantage à réduire l'âge d'admissibilité à la pension pour faire des places aux chômeurs et aux jeunes sur le marché du travail.

Par exemple, j'aurais été très heureux si, dans le budget, on avait prévu certaines sommes d'argent pour le sport amateur. Je sais que le discours du trône prévoit que le sport amateur pourra bénéficier de crédits supplémentaires. Quand le gouvernement parle de la motivation de la jeunesse à l'égard du conditionnement physique, je me demande à quel point il est sérieux. Il y a un an et demi, j'ai suggéré au ministre d'accorder des crédits tout à fait spéciaux pour permettre aux municipalités de se procurer les outils de base. Mais que sont ces outils de base? Que l'on parle de conditionnement physique, que l'on participe financièrement, directement ou indirectement, aux Jeux olympiques 1976, il faudra tout de même toujours offrir à la jeunesse la possibilité de se former. Or, les outils de base, dans les municipalités, ce sont les arénas, les terrains de jeux, les systèmes d'éclairage, les piscines publiques, etc. Comment est-il possible, pour les municipalités, de se procurer ces outils de base? Si ces outils de base étaient acquis, je suis convaincu que le bénévolat s'ensuivrait, que les personnes intéressées offriraient leur participation, et que nous mettrions enfin sur pied des installations pour que la jeunesse puisse se